



## Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la SÉANCE ORDONNAIRE du Conseil d'établissement – École La Roseraie tenue le **15 mars 2022, 18h30**, en vidéo conférence.

Sont présents :

- Salvatore Mancini, Président et représentant au comité de parents
- Caroline Bourque, Vice-présidente et substitut au comité de parents
- Julie Gagnon, Membre parent
- Julie Champagne, Membre parent
- Julie Geoffrion, Membre parent
- Marie-Ève Cusson, Membre représentant du personnel enseignant
- Isabelle Bachand, Membre représentant du personnel enseignant
- Élane Rebts, Membre représentant du personnel de soutien
- Marie-Ange Cyr, Membre représentant du personnel de soutien
- Caroline Brosseau, substitut en remplacement de Benoit Denault
- Nancy Marshall, Directrice de l'école
- Éliane Fréchette, secrétaire de la rencontre

---

### 1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

À 18:34, Salvatore Mancini, président, constate que nous avons quorum, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants.

### 2 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Geoffrion d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**CE-21-22-51**

Adoptée à l'unanimité.

### 3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2022

Mme Marshall précise qu'au point 7.2 du dernier procès-verbal, il s'agit d'une adoption et non d'une approbation. Elle ajoute que le point 7.5 est une consultation et non une

approbation. Mme Bourque précise qu'au point 9.2, ce n'est pas Mme Champagne qui apporte le point mais plutôt Mme Bourque.

Il est proposé par Mme Bourque d'adopter le procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2022.

Adoptée à l'unanimité.

CE-21-22-52

#### 4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2022

- Mme Marshall explique que l'adresse courriel en lien avec les situations d'intimidation a été mise sur le site de l'école.
- Mme Marshall précise que la séance de photographie 2022-2023 se tiendra mardi le 6 septembre. Mme Bourque demande le rappel du nom de la compagnie du photographe; il s'agit de *Inaimage*. Mme Gagnon demande si les membres du CÉ pourront dévoiler la date de la photographie dans le lendemain du CÉ. Mme Marshall répond que ce n'est pas encore possible, car elle n'a pas encore signé le contrat. Cependant, elle dit avoir l'intention de régler cela rapidement.
- Au point 8.3 du dernier procès-verbal, Mme Marshall a mentionné l'achat de portables. Elle précise qu'ils sont arrivés. Il ne reste qu'à les configurer avant de les distribuer. Certains des anciens portables des enseignants pourront être remplacés par les nouveaux et les anciens pourront être remis aux élèves.
- Mme Bourque demande un suivi auprès des détecteurs de CO<sub>2</sub>. Mme Marshall explique qu'elle a fait un suivi auprès des enseignants et que plusieurs classes présentent une anomalie; il y aura sous peu un sondage où chaque direction sera appelée à faire part des anomalies de leur école.
- M. Mancini fait un retour sur le sondage concernant le service aux dineurs bonifié; il serait important pour l'an prochain de connaître le nombre de répondants qui sont parents des élèves dineurs, car cela pourrait influencer les résultats. Monsieur Mancini explique que l'école se doit d'envoyer le sondage à tous les parents peu importe si leurs enfants utilisent le service aux dineurs et que le nombre de parents d'élèves dineurs n'influencera pas le résultat.

#### 5 MOT DU PRÉSIDENT

M. Mancini mentionne que les prochaines rencontres se feront en présence à l'école. Il ajoute qu'au mois de juin, ils feront une soirée un peu plus festive pour remercier tous les membres du CÉ.

#### 6 PAROLE AU PUBLIC (PÉRIODE 1)

Aucun public.

## 7 POINTS DE DÉCISIONS

### 7.1 Plan complet et détaillé sur la consultation obligatoire des élèves 2021-2022 (Adoption)

Mme Geoffrion, membre du comité organisateur, présente un diaporama concernant la consultation des élèves en lien avec les activités parascolaires. Elle présente les points importants sur lesquels les organisatrices se sont basées pour mettre en place le sondage (les enjeux). Elle présente ensuite la démarche entreprise et des idées d'intérêts dans chaque champ d'activité (sports, arts/bricolage, cuisine). Les représentantes du comité organisateur présentent chaque question du sondage.

#### Modifications/commentaires sur les questions

**Question 1 :** Mme Marshall précise que les activités parascolaires sont pertinentes pour tous les élèves, même s'ils ne sont pas inscrits au service de garde; certains peuvent quand même avoir un intérêt. Les fournisseurs des activités doivent quand même prendre ces élèves en charge.

M. Mancini suggère une reformulation, par exemple ajouter « penses-tu » au lieu de demander « es-tu inscrit ».

Mme Brosseau propose d'ajouter un 3<sup>e</sup> choix qui permettrait de montrer aux élèves que même s'ils ne sont pas au service de garde, ils peuvent quand même participer.

**Question 2:** Mme Julie précise qu'il y aura un paragraphe d'introduction pour préciser ce qu'est une activité parascolaire. Un membre du CÉ demande si le sondage se termine après que l'élève répond qu'il n'est pas intéressé à participer aux activités. M. Mancini répond qu'il pourrait y avoir un embranchement sur le sondage guidant les élèves pas intéressés vers la fin du sondage.

Mme Bourque demande si les parents seront au courant des réponses de leurs enfants, car un élève pourrait répondre qu'il est intéressé à toutes les activités, mais le parent, pour quelque raison, ne désire pas que son enfant participe. Mme Geoffrion précise que c'est une consultation propre aux élèves.

Mme Marshall explique qu'il n'y aura pas de questions posées aux parents et que s'il n'y a pas assez d'élèves inscrits, l'activité n'aura simplement pas lieu. Elle ajoute que le prix des activités varie entre 80 \$ et 120 \$ pour 8 à 10 cours. Un membre ajoute qu'il est important de ne pas mettre plusieurs activités en même temps.

**Question 3:** Mme Marshall explique que c'est correct de consulter les élèves en lien avec le moment de l'activité, mais qu'il y a peu de chance que les élèves aient un mot à dire là-dessus, car cela dépend vraiment de la disponibilité des locaux. Elle ajoute qu'elle ne trouverait pas cela honnête de demander l'avis des élèves sachant que leur réponse n'influencerait pas le choix final. Mme Geoffrion répond qu'il peut être intéressant de connaître l'opinion des élèves.

**Question 4 :** Mme Cyr propose d'ajouter un choix, car ceux proposés semblent restreindre les possibilités de lieux. Mme Gagnon explique que cette question peut varier beaucoup et qu'elle n'est pas certaine que ce soit pertinent de demander l'opinion des élèves concernant le lieu. Elle propose de demander à la place s'ils préfèrent que ce soit des sports extérieurs ou intérieurs. Mme Cyr propose de laisser une ligne sous les options de réponses pour d'autres suggestions. Mme Bourque propose d'enlever cette question. M. Mancini propose

de voter par main levée. 3 personnes désirent la garder et 5 désirent l'enlever. La question 4 est enlevée.

**Question 5** : aucun commentaire.

**Question 6** : aucun commentaire.

**Question 7** : Mme Bachand explique que le 1<sup>er</sup> cycle aussi pourrait aimer les sciences; pas seulement le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle; ainsi il serait pertinent d'ajouter la catégorie des sciences.

**Question 8** : Mme Geoffrion modifierait la question en ajoutant que l'élève peut cocher jusqu'à un maximum de 3 choix. Mme Gagnon ajouterait la mention que les activités peuvent se faire à l'intérieur et à l'extérieur. Mme Champagne propose d'ajouter le frisbee comme choix d'activité. Mme Brosseau propose d'ajouter le *kinball* avec l'énorme ballon. Mme Marshall demande pourquoi les questions sont séparées par cycle. Mme Geoffrion répond qu'effectivement, par les commentaires qu'elle entend, cela devrait être les mêmes questions posées à tous les élèves peu importe le cycle. M. Mancini propose de demander le cycle de l'enfant au début du sondage.

**Questions 6-7-8 pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle** : Mme Geoffrion explique que la question 5 sera jumelée aux dernières questions (celles qui présentent différentes activités selon les catégories). Mme Cusson propose d'ajouter le dessin dans les activités d'arts, car l'animation sur les bandes dessinée est appréciée des élèves. Mme Bachand propose d'ajouter le jeu du *golf-frisbee*. Mme Julie Geoffrion explique qu'elle n'a pas vu d'offre pour ce jeu à ce jour. Mme Bourque propose d'ajouter une activité d'écriture. Mme Geoffrion répond qu'elle n'a pas vu d'offres pour cette activité.

Monsieur Mancini remercie les membres du comité et les félicite. Les représentantes du comité expliquent qu'elles auraient voulu avoir les résultats pour le 25 avril; cependant cette date semble trop proche et ce serait mieux de présenter les résultats le 18 mai. Elles arriveraient avec des conclusions et une présentation pour le CÉ. M. Mancini demande à ce que le comité envoie le formulaire aux membres du CÉ avant de l'envoyer à tous les élèves. Le comité a demandé un support de l'école; Mme Marshall dit qu'elle s'occupera de faire le formulaire, de l'envoyer et de demander aux parents à ce que ce soit les élèves qui le remplissent avant telle date.

Il est proposé par Mme Geoffrion d'adopter ce plan détaillé.

**CE-21-22-53**

Adoptée à l'unanimité

7.2 Consultation par la direction sur les besoins de l'école en biens et services, ainsi que des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école (LIP art. 96.22) (Consultation)

Mme Marshall explique que M. Mancini s'assure à ce que les membres du CÉ soient bien consultés. Elle ajoute qu'elle va consulter le comité EHDA pour savoir s'ils ont des suggestions ou des besoins d'amélioration; elle demande la même chose aux membres du CÉ. Les membres peuvent émettre des suggestions. Mme Bourque suggère d'acheter des paravents pour cacher les décorations à la bibliothèque. Elle ajoute que l'école possédait des gros « *poufs* » et des coussins dans la

bibliothèque, elle aimerait qu'on les remette. Certains étaient usés; il faudrait essayer de les retrouver et les réparer.

Mme Cusson ajoute que concernant la bibliothèque, il manquerait un chariot pour faire les retours de livres, car pour l'instant elles utilisent des bacs. Mme Brosseau explique que l'année prochaine, l'école va essayer d'avoir deux chariots pour les *lpad* ce qui va libérer un chariot.

Mme Bachand ajoute que les albums ne sont pas faciles d'accès pour les petits et l'endroit ne les attire point. Il serait pratique d'avoir par exemple des tiroirs ou un bureau plus facile d'accès.

M. Mancini propose d'ajouter des bancs dans l'entrée pour les parents qui attendent.

### 7.3 Consultation par le Centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction d'école (LIP art. 79 2°) (Adoption) – HUIT CLOS

À 19h34, il est proposé par Mme Bourque que la séance se poursuive à huit-clos. À 19h52, il est proposé par Mme Gagnon que la séance redevienne publique.

Il est proposé par Mme Rebts que les critères de sélection de la direction pour l'année 2022-2023 soient adoptés.

**CE-21-22-54**

adopté à l'unanimité.

## 8 POINT D'INFORMATION

### 8.1 Principe d'encadrement relatif aux frais chargés aux parents pour le service aux dineurs année scolaire 2022-2023 (Information)

M. Mancini explique que l'école n'a pas reçu assez de réponse positive pour le service bonifié et que pour cette raison, le service aux dineurs régulier se poursuit l'année prochaine.

### 8.2 Mention par la direction d'école sur le service de traiteur scolaire (Information)

Mme Marshall aimerait connaître l'opinion des membres du CÉ sur le traiteur *Les petits chefs*, car il est venu le temps de renouveler le contrat. Mme Marshall explique qu'elle a parlé aux enseignants de la loi sur les contrats qui concerne tout le secteur public. Ce sont des directives que l'école doit suivre. Le centre de services sera plus sévère pour s'assurer que tout est fait en bonne et dû forme et que la loi sur les contrats est respectée. Dans la loi sur les contrats, il est mentionné que les écoles se doivent d'effectuer une rotation de traiteur aux trois ans. Ainsi, même si c'est un bon traiteur apprécié avec de bons prix, il faut changer. Mme Marshall ajoute qu'il n'y a pas beaucoup de traiteurs dans les environs. De plus, certaines directions ont apportées des points intéressants; soit que si l'école n'achète pas de repas, ce sont les parents qui achètent seulement, l'école n'est pas liée avec le

contrat. À partir du moment où l'école achète un seul repas du fournisseur, il faut respecter le contrat (rotation aux 3 ans). Mme Bourque ajoute que les repas étaient froids et que certains parents arrêtaient d'en commander car c'était rendu froid quand c'est le temps de les manger. Mme Rebts ajoute que ses enfants du SDG mangent bien avec le traiteur actuel *les petits chefs*, mais certains aliments sont assez piquants, comme la saucisse. Parfois il y a des repas de poutine, ce qu'elle trouve étrange. Cependant, ses élèves ne se sont jamais plaints. M. Mancini explique qu'il y a quelques années, il y avait le traiteur « *tous pour un* » avant la pandémie, qui était très bien. Ainsi cela fait 2 ans qu'ils sont avec *les petits chefs*. M. Mancini demande à quoi ressemble la quantité commandée. Mme Rebts répond que ça dépend des jours, il y a des journées qu'il y en a 3 (préscolaire), les grosses journées il y en a une vingtaine (autres groupes). Mme Cyr ajoute qu'elle est d'accord; ce n'est pas une grosse vente, il y a 2 repas commandés en moyenne par jour au préscolaire. En général, il y a environ 10 à 12 repas de commandés pour les autres groupes. Elle ajoute que c'est bien que ce traiteur offre l'option du breuvage. Mme Marshall en conclut que personne est contre ce traiteur; il n'y a pas de plaintes, elle ne sent pas qu'il y ait une urgence de changer de traiteur. Mme Bachand ajoute que ce pourrait être une idée de sondage pour l'année prochaine. M. Mancini précise qu'on peut sonder les élèves ou les parents à tout moment là-dessus.

### 8.3 Formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement (Suivi).

Mme Cusson, nouvelle membre du CÉ de cette année, mentionne avoir écouté toutes les capsules. Mme Champagne ajoute qu'elle aussi est à jour. Mme Marshall demande si tous les membres ont reçu la lettre du centre de service en lien avec la formation obligatoire. Mme Marshall explique qu'elle a écouté l'une des nouvelles capsules. Mme Bourque rappelle qu'il y a la fiche 21 sur les locaux de l'école; en lien avec ceux qui sont en mesure de les emprunter par rapport aux activités parascolaires et qu'il serait intéressant d'aller la consulter.

### 8.4 Plan d'action du Projet éducatif et du plan de lutte à la violence et à l'intimidation (suivi)

Mme Marshall rappelle l'objectif en lien avec l'amélioration des garçons en lecture et en écriture. Elle partage un tableau qui présente les résultats moyens en écriture. Elle ajoute qu'elle et les enseignants ont mis des noms sur les élèves en difficulté. Elle ajoute qu'il faudrait essayer de trouver des manières pour motiver certains garçons à améliorer leurs notes. Mme Marshall présente les résultats en lecture également. Mme Bourque propose de diriger des activités sur la cour d'école pour les attacher à l'école, sans aller nécessairement dans la lecture et l'écriture pour le sentiment d'appartenance et se motiver à participer à une activité dans l'école. Mme Julie Gagnon rappelle qu'il y a l'aide par les pairs et que le travail d'équipe pourrait aider. Mme Marshall présente le tableau sur le nombre de manquements. Il y a présentement 200 manquements majeurs et mineurs, 20% des manquements sont majeurs. Les ateliers en lien avec la violence et l'intimidation ont été débutés, mais les sous-groupes de soutien et de suivi ne sont pas encore commencés. Mme Natasha Nadeau, la TES, doit s'occuper de cela, cependant elle n'a pas eu le temps. Il y a

beaucoup de suivis individuels qui sont faits. Mme Marshall ajoute qu'à La Roseraie les membres du personnel se soucient davantage de faire des retours auprès des élèves et de les rencontrer individuellement. Concernant le plan de lutte à la violence et l'intimidation, les policiers communautaires ont commencé à faire la tournée des classes.

### 8.5 Projet « Embellissement de la cour d'école » (Suivi)

Mme Marshall explique que l'école est en attente du gros montant d'argent de la mesure 50530. Elle ajoute qu'elle a bien reçu les 3000\$ de la fondation Desjardins. Mme Marshall n'a pas pu faire de suivi auprès des ressources matérielles pour l'installation du banc de l'amitié, les arbres et la dalle de ciment. Mme Bourque explique que Mme Mireille Soucy a présenté une vidéo qui dévoile le montant amassé grâce à l'Activothon, soit de 11 000 \$ qui est près de l'objectif qui était de 12 000\$. Mme Bachand ajoute le commentaire que l'activité a très bien été organisée. Mme Brosseau ajoute que les élèves se sont donnés et les parents bénévoles présents étaient motivants pour les élèves. Mme Cusson ajoute que c'était bien organisé, que les jeux étaient variés et que c'était très plaisant; elle remercie les organisateurs. M. Mancini ajoute que l'école peut être très fière du montant amassé, c'est une belle réussite. M. Mancini demande s'il y a d'autres activités prévues. Mme Bourque répond qu'il y a la vente de livres usagés et que le « party » hot dog n'est pas certains, car cela implique aussi les parents qui n'ont pas nécessairement le temps. Mme Bourque dit que concernant les demandes de subventions, ça reste à suivre car cela dépend du montant donné par le gouvernement.

### 8.6 Parole à l'OPP

Mme Bourque mentionne qu'à ce jour, 352 \$ ont été amassés par la vente de canettes et qu'il reste encore des sacs à compiler. Elle remercie Julie Champagne qui s'occupe des décorations. Concernant le courrier de l'amitié, les enseignants n'ont pas eu à temps la liste des élèves qui n'ont pas reçu de lettres, ce qui est une problématique qui devra être corrigé pour l'année prochaine. Mme Brosseau partage qu'il lui reste beaucoup de feuille du courrier de l'amitié et demande ce qu'elle doit faire avec. Mme Marshall répond que les membres du personnel peuvent les garder pour l'année prochaine ou les redonner à l'école. Mme Bourque poursuit en expliquant que la murale a bien été installée et que c'est très beau. Elle ajoute que la tournée pour la semaine du personnel s'est très bien passée. Mme Marshall ajoute que l'école est très choyée par les parents de l'OPP qui ont de belles idées et qu'elle est entre de bonnes mains par cette équipe de parents bénévoles. Elle les remercie et les félicite. Mme Cusson remercie les parents et ajoute qu'il y a une belle implication.

### 8.7 Parole aux enseignants

Mme Bachand félicite le travail de tout le monde. Mme Cusson fait un retour sur la visite du policier et explique que ça s'est bien passé. Elle ajoute que les séquences en français ont recommencé et ça a été bien agréable. Les élèves de troisième année auront un atelier de la caisse Desjardins le 24 mars prochain.

## 8.8 Parole aux représentants du service de garde

Mme Rebts explique qu'au mois d'avril le service de garde va commencer les ateliers du mercredi. Chaque éducatrice organisera une activité selon ses forces. Le service de garde demandera aux parents de n'arriver qu'à partir de 16h30 le mercredi pour que les élèves profitent de l'activité. Les éducatrices sont à la recherche d'autobus scolaire pour la dernière journée pédagogique au mois de juin. Mme Brosseau demande si Mme Rebts a essayé de contacter les autobus *Bernard*. Elle lui répond qu'elle n'a pas encore eu de nouvelles des autobus. Les éducatrices voudraient aller au Parc Safari au zoo de Granby.

## 8.9 Parole au représentant du comité de parents

M. Mancini mentionne qu'il y a une présentation qui a été faite sur le processus de désignation.

Ils ont effectué une causerie en petit groupe en lien avec le service aux dineurs pour les écoles primaires.

Pour les écoles secondaires, le thème était les voyages scolaires.

Trois dates ont été retenues pour une représentation de la pièce « Un parents presque parfait ». Il risque d'y avoir une présentation à De Mortagne et à Polybel.

Le comité de parent est à la recherche d'un deuxième délégué puisqu'il n'y a pas eu de volontaire. La représentante substitut au comité de parent de l'école la Roseraie a présenté le projet Activothon.

L'OPP de l'école Pierre Boucher a organisé un Coursothon qui a permis d'amasser 17 000\$.

M. Mancini rappelle que des webinaires seront offerts aux parents.

# 9 COMMUNICATIONS

## 9.1 Correspondance reçue (Néant)

Aucune.

## 9.2 Parole aux membres

M. Mancini informe les membres du CÉ que s'ils désirent avoir des informations supplémentaires, c'est possible de demander à une direction de service du CSSP d'assister à la rencontre.

Mme Bourque demande s'il est-il possible de déplacer la rencontre du 15 juin car elle a déjà quelque chose de prévue, soit un comité de parent. Les membres discutent de cette possibilité et la date du 15 juin et finalement maintenue.

## 9.3 Date de la prochaine rencontre 27 avril 2022

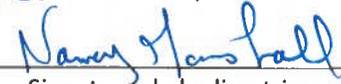
M. Mancini confirme que la prochaine rencontre se tiendra le 27 avril 2022 en présence à l'école.

## 10 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h53, il est proposé par Mme Bachand de lever la séance.

**CE-21-22-55**

Adoptée à l'unanimité.

 _____ Signature de la présidence	 _____ Date
 _____ Signature de la directrice	 _____ Date

